

Aviation civile

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Direction générale de l'aviation civile

**Décision du 12 octobre 2012 portant nomination
au conseil du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile**

NOR : DEVA1236850S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie,
Vu les articles R. 421-9 à R. 421-13 du code de l'aviation civile ;
Vu le décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif ;
Vu le décret n° 2009-620 du 6 juin 2009 relatif à certaines commissions administratives à caractère consultatif relevant du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire,

Décide :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile :

I. – SECTION DES ESSAIS ET RÉCEPTIONS

a) Membres représentant l'aviation militaire

Titulaires : MM. Jean-Éric CHEVILLOT et Patrick LANTERI.

Suppléants : MM. Jean-Claude BORDENAVE, Antoine DOUSSAUD, Jean-Luc FOURDRINIER et Marc PRUNEL.

b) Membres représentant l'aviation civile

Titulaire : M. Frantz CHOUT.

Suppléants : MM. Thierry LEMPEREUR et Thierry BOUCHEZ.

c) Membres représentant l'industrie aéronautique

Titulaires : MM. Patrick BREMOND, Philippe DELEUME et Hugues VAN DER STICHEL.

Suppléants : MM. Xavier BOENEC, Patrick du CHE, Hervé JAMMAYRAC, Philippe REBOURG, Jacques ROSAY et Bertrand ZUNDEL.

d) Membres représentant le personnel navigant professionnel des essais et réceptions

Titulaires : MM. Andréa CIABRINI, Philippe PERRIN et Pascal VERNEAU.

Suppléants : MM. Olivier GENSSE, Éric GERARD, Thierry LACOSTE, Éric MACHU, Jean-Pierre MEUNIER et Franck VESSIOT.

II. – SECTION DU TRANSPORT AÉRIEN

a) Membres représentant l'aviation civile

Titulaire : M. Thierry LEMPEREUR.

Suppléants : MM. Frantz CHOUT et Thierry BOUCHEZ.

b) Membres représentant l'aviation militaire

Titulaire : colonel Jean-Yves FORT.

Suppléants : colonel Alain DENIAU et colonel Jean-François HERY-GOISNARD.

c) Membres représentant les exploitants du transport aérien

Titulaires : MM. Didier CANLER, Pascal FROCHOT, Michel LACOMBE, Patrick POUSSE, Jean-François PLAUD et Jean-Baptiste VALLE.

Suppléants : Mme Valérie DUMAS, MM. Jérôme BREUZET, Éric FRANCOIS, Frédéric FOUCHET, Francis GOYENS, Christophe GROSSIER, Yann RENIER, François SOUTHAREWSKY, André BESSEAU, Stéphane GUASCHI, Christophe HARDIN et Gilles LAFORET.

d) Membres représentant le personnel navigant professionnel du transport aérien

Titulaires : MM. Yves DESHAYES, Pascal GUERIN, Thierry LE FLOC'H, Christophe SURDOL, Éric CHEVREUX et Antoine SANTERO.

Suppléants : MM. Jean-Félix BARRAL, David BAROILLER, Stéphane BRUN, Antoine GODIER, Claude LESCURE, François POTTECHER, Edmond SUCHET, Jean-Benoit TOULOUSE, Nicolas CAPRON, Henk VLEESCHHOUWER, Jean-Marc JAOUEN et David LANFRANCHI.

III. – SECTION DU TRAVAIL AÉRIEN

a) Membres représentant l'aviation civile

Titulaire : M. Thierry LEMPEREUR.

Suppléants : MM. Pierre BERNARD et Yves-Marie LE MAITRE.

b) Membres représentant l'aviation militaire

Titulaire : colonel Jean-Yves FORT.

Suppléants : colonel Alain DENIAU et colonel Jean-François HERY-GOISNARD.

c) Membres représentant les exploitants du travail aérien

Titulaires : MM. Gérard DAILLOUX, Christophe ROSSET et Jean-Pierre TRIMAILLE.

Suppléants : Mme Armelle TARRIEU, MM. Laurent CAILLARD, Jérôme CAZADE, Didier GUY, Yannick METAIRIE et Philippe RAUX.

d) Membres représentant le personnel navigant professionnel du travail aérien

Titulaires : MM. Fabrice CHRETIEN, Alain HUET et Philippe GUILLAUT.

Suppléants : MM. Pierre BUSIERE, Grégoire COMTE-JACTA, Sylvain DALLANT, Kamel KHALFI, Stéphane GUELIN et Thierry COIFFARD.

Article 2

M. Jean-Éric CHEVILLOT assure les fonctions de vice-président du conseil et de président de la section des essais et réceptions.

M. Thierry LEMPEREUR assure les fonctions de président de la section du travail aérien.

Article 3

Le mandat des membres désignés ci-dessus expire le 6 juin 2014.

Article 4

La décision du 29 octobre 2010 modifiée portant nomination au conseil du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile est abrogée.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 12 octobre 2012.

Pour la ministre et par délégation :

*Le directeur adjoint
de la sécurité de l'aviation civile,*

R. JOUTY